



Lyon le 3 novembre 2016

Nos références : 2016-037

Contact : DIARRA Sammy

Courriel : diarra.sammy@neuf.fr

Téléphone : 06 51 18 43 50

Monsieur Jean-Yves SECHERESSE
Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental-Métropolitain
d'Incendie et de Secours
S /C Colonel Serge DELAIGUE Directeur du SDMIS

Objet : Protection sociale

Monsieur le Président,

En France la protection sociale et son pilier fondamental la Sécurité Sociale ont permis des progrès sociaux considérables en espérance de vie, en qualité et en sécurité de vie. Les Français perçoivent à juste titre la Sécurité Sociale comme leur premier acquis social.

Dans le cadre de son plan d'austérité, le gouvernement a augmenté les taxes sur les contrats des mutuelles et institutions de prévoyance « solidaires et responsables ». Cette mesure se traduit inéluctablement par une nouvelle augmentation des cotisations que payent les assurés sociaux pour leur mutuelle, alors que la politique de maîtrise comptable des dépenses d'assurance maladie se traduit par un transfert croissant des dépenses de l'assurance maladie vers les mutuelles, tout cela dans des logiques de marchandisation de la santé.

Comme vous le savez, notre organisation syndicale défend avant tout une protection sociale de haut niveau pour toutes et tous qui assure à tous (de l'ouvrier au cadre) une couverture santé selon leurs besoins et non selon leurs moyens.

Or, aujourd'hui, on peut mesurer l'aspect inégalitaire des complémentaires Santé, où chacun ne fait pas selon ses besoins, mais selon ses moyens ! Le contraire du principe de solidarité de la sécurité sociale !

La nouvelle forte augmentation du contrat de protection santé « SDIS 2 » ainsi que la part restant à la charge de l'adhérent aura pour effet d'empêcher de nombreux salariés et retraités modestes d'adhérer à une mutuelle, ou les conduira à recourir à une protection minimale

La CGT du SDMIS souhaite que « le contrat santé » soit un contrat de couverture sociale, solidaire intergénérationnel, familial prenant en compte les actifs et les retraités.

Ne doutant pas de votre attachement à la défense d'une protection sociale complémentaire de qualité pour l'ensemble des agents du SDMIS, actifs et retraités, notre organisation syndicale sollicite auprès de vous une audience dans les meilleurs délais.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le secrétaire général
Du syndicat CGT des agents du SDMIS
Sammy DIARRA